VILLE DE
HAYANGE

COMMUNIQUÉ DE LA VILLE DE HAYANGE

Hayange, le 28 janvier 2019

DÉPÔTS SAUVAGES DE DÉCHETS - RUE DES VIGNES

Un individu pollue depuis désormais plusieurs années la côte des Vignes sur des parcelles privées. Il semblerait que l'homme en question stocke une grande quantité de déchets, dans le but de les envoyer en Algérie. L'ensemble de l'équipe municipale et moi-même, déplorons et condamnons ces incivilités qui nuisent à la tranquillité et la salubrité publique.

Nous sommes tous mobilisés depuis des mois, pour que cette affaire qui préoccupe la Municipalité et les Hayangeois, soit résolue dans les plus brefs délais.

Plusieurs Procès Verbaux ont été produits par notre Police Municipale, en lien direct avec les directeurs du service urbanisme et juridique. Les agents de la Police Municipale interviennent régulièrement auprès de cet individu, afin qu'il cesse ces dépôts sauvages de déchets.

Actuellement, nous avons d'ores et déjà pris contact avec les propriétaires des parcelles polluées, afin de les informer de l'obligation d'entretenir leur terrain privé. Sans retour de leur part, un arrêté de mise en demeure sera pris, leur imposant une astreinte journalière pour qu'un nettoyage soit enfin effectué.

Contact
communication@ville-hayange.fr
03 82 82 49 26

VILLE DE
HAYANGE

La SNCF détenant une des parcelles, a bien pris connaissance de notre courrier et va intervenir rapidement pour constater l'ampleur des dégâts, porter plainte et faire nettoyer le terrain.

En attendant le retour de l'ensemble des propriétaires des parcelles privées, l'équipe du chantier d'insertion de la Ville s'est rendue sur place pour nettoyer et dépolluer cette décharge sauvage. Cela fait maintenant plus d'une semaine que nos agents interviennent, malgré les aléas climatiques.

Nous vous assurons que nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour que ce dossier complexe soit traité et résolu dans les meilleurs délais.

Mon équipe et moi-même restons mobilisés afin de vous garantir la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique.

Votre Maire, Fabien ENGELMANN
Conseiller Régional Grand Est